

À l'issue de la fin du Cycle II, l'élève peut s'orienter soit vers un Cycle III amateur ou un CEPI :

Cycle III amateur :
Certificat d'études musicales (CEM)

DOMINANTE
ÉCRITURE, ORCHESTRATION / ARRANGEMENT
300h minimum - Durée 2 à 4 ans

Modules OBLIGATOIRES et Unités d'enseignement (UE) :

1. Module principal

- UE écriture (durée 1 an)
- UE orchestration (durée 1 an)

2. Module de formation musicale et de culture

- UE formation musicale (fin de Cycle II)
- UE analyse musicale (fin de Cycle II)

3. Module complémentaire de pratique

- UE électroacoustique (durée du cycle)

À l'entrée dans le cycle III amateur, l'élève se voit remettre un dossier qu'il complétera tout au long de son parcours attestant de son travail et des objectifs réalisés. À la fin du cycle, ce dossier de contrôle continu est noté sur 5 par le conseil de classe.

L'élève présentera une oeuvre (au choix) à l'examen de fin de cycle en mars/avril devant le jury notée sur 5.

L'élève devra également participer à une soirée au cours du cycle (un programme travaillé en autonomie). La soirée est notée sur 5. Il y a parité entre le dossier et la moyenne des prestations. Le CEM est obtenu à partir de 6/10, avec la mention B.

Cycle d'enseignement professionnel initial (CEPI) :
Diplôme d'études musicales (DEM)

Accès sur examen

ÉCRITURE, ORCHESTRATION / ARRANGEMENT
750h - Durée de 2 à 4 ans

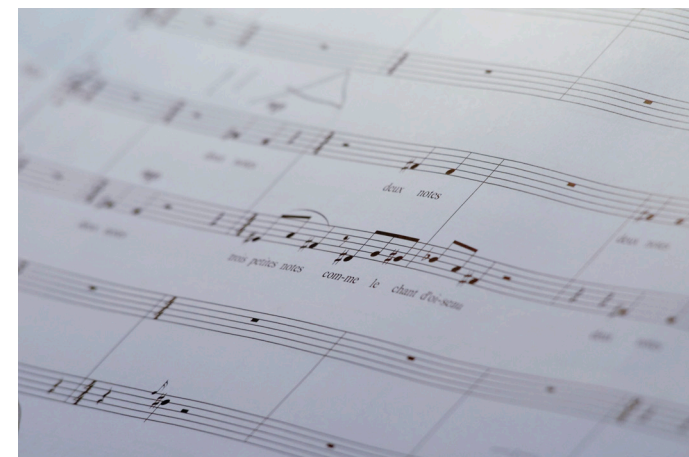
04/03/14		heures		année	validation	
		total	hebd			an
Module principal		429				
UE I.1	Ecriture	148,5	1,5	49,5	3	Examen
UE I.2	Arrangement jazz	49,5	1,5	49,5	1	CC
UE I.3	Création/Arrangement musiques actuelles	49,5	1,5	49,5	1	CC
UE I.4	Harmonie jazz	33	1	33	1	CC
UE I.5	Orchestration	148,5	1,5	49,5	3	Examen
Module associé de culture musicale		164,5				
UE II.1	Formation musicale : lecture de partition, travaux d'écoute et d'écriture (L'entrée en cepi est conditionnée par la validation de la fin de Cepi 1 en FM)	99	1,5	49,5	2	Examen
UE II.2	Analyse musicale : histoire, esthétique, analyse de partitions (L'entrée en cepi est conditionnée par la validation de la fin de Cycle II en analyse)	49,5	1,5	49,5	1	Examen
UE II.3	Musique assistée par ordinateur (MAO)	16	1	16	0,5	CC
Module complémentaire de pratique		99				
UE III.1	Direction d'ensemble vocal et/ou instrumental	33	1	33	1	CC
UE III.2	Pratique complémentaire du clavier pour les non-pianistes basse continue pour les clavieristes	33	1	0	1	CC
UE III.3	Improvisation	33	1	33	1	CC
1 Unité d'enseignement au choix		37				CC
Information sur les formations et les métiers de la musique comportant également une information sur la facture instrumentale et une présentation de l'environnement social, juridique et économique		20				CC
TOTAL		750	h			

Évaluation du module principal composition à l'image et multi-média :

À l'entrée en CEPI, l'élève se voit remettre un dossier informatique qu'il complétera tout au long de son parcours attestant de son travail et des objectifs réalisés. À la fin du cycle, ce dossier de contrôle continu est noté sur 5 par le conseil de classe auquel assiste l'élève. L'UE principale du DEM comprend des épreuves notées sur 5 coefficient 2 et le dossier pédagogique noté sur 5 coefficient 1. L'UE principale est obtenue à partir de 10/15.

ÉCRITURE, ORCHESTRATION ARRANGEMENT

NOTICE PÉDAGOGIQUE



CRR
conservatoire
à rayonnement
régional

Agglomération
d'Annecy
Pays de Savoie

10 rue Jean-Jacques Rousseau - Annecy
Tél. : 04 50 33 87 18
crr@agglo-annecy.fr | <http://crr.agglo-annecy.fr>



Tout élève absent à une audition, un concert ou un examen sans excuse, sera exclu du Conservatoire.
Le maintien de l'élève dans l'établissement est conditionné au respect des cursus (3 absences sans excuse entraînent la radiation définitive).

ÉCRITURE, ORCHESTRATION ARRANGEMENT

CONDITIONS D'ACCÈS :

Les pré-inscriptions se font la dernière semaine du mois d'août et la première de septembre. Les droits annuels de scolarité sont acquittés en 3 fois. Les tarifs sont disponibles à l'accueil et sur le site internet.

Tout désistement postérieur au 31 octobre de l'année scolaire en cours **engage le paiement intégral de l'année.**

Débutants :

Formation préalable niveau Cycle II/4 en formation musicale.

Entretien avec le professeur. L'élève est admis directement en Cycle II/1 écriture.

Non débutants :

Entretien de motivation avec le professeur.

PUBLIC CONCERNÉ :

Ce cours s'adresse à tous les musiciens qui souhaitent s'initier aux techniques d'écriture, s'ouvrir à la création et avoir des outils pour l'interprétation instrumentale et vocale.

Musiciens désirant acquérir une connaissance précise des principaux langages musicaux. Ce cours comprend l'étude des langages à travers les époques (ex. : le langage classique ou romantique) et la manière de différents auteurs (ex. : Mozart, Schubert, Debussy). Les travaux réalisés dans le cadre du cours d'écriture sont créés grâce à une collaboration active avec les différents ensembles du Conservatoire. Possibilité de suivre les cours d'écriture en auditeur.



LES CYCLES :

Chaque cycle correspond à une étape de la progression de l'élève. C'est une période qui permet d'atteindre un certain nombre d'objectifs de formation préalablement définis. Il n'y a pas de cycle I : en raison de leurs acquis musicaux, les élèves qui débutent l'orchestration entrent directement en cycle II. La durée du cycle II est de 2 à 3 ans, celle du cycle III de 1 à 2 ans. Sauf dérogation du conseil pédagogique du CRR, ces durées ne peuvent être dépassées.

CONTENU DES CYCLES EN ÉCRITURE

Cycle II

À l'intérieur du cycle l'élève est évalué en contrôle continu et auditions. Pour passer dans le cycle supérieur, l'élève doit présenter ses travaux réalisés dans l'année

Cycle II/1

- Étude des fondements du langage tonal
- Étude du style classique (Mozart, Haydn)
- Initiation à l'écriture pour quatuor à cordes

Cycle II/2

- Approfondissement des fondements du langage tonal
- Étude du style baroque (Corelli, Bach)
- Initiation à l'écriture de sonates en trio
- Initiation à l'écriture vocale à 4 parties (choral de Bach)
- Initiation à l'invention mélodique à partir d'une basse donnée ou à l'écriture de variations sur un thème

À l'issue du Cycle II

Cycle III amateur préparant au Certificat d'Étude Musicale (CEM).

- Travaux d'invention dans des styles variés

Cycle d'enseignement professionnel initial (CEPI), préparant au DEM (Diplôme d'étude musicale)

- Étude des langages musicaux du 20ème siècle (Debussy, Ligeti, Webern, Scelsi, Lachenmann)
- Réalisation de formes classiques (forme sonate, forme concertante)
- Initiation au rapport texte / musique (écriture chant-piano et chorale)

Cycle	Disciplines et UV obligatoires	Examens, contrôles et diplômes
Cycle II/1	Écriture + Formation musicale + Analyse	contrôle continu
Cycle II/2	Écriture + Formation musicale + Analyse musicale	contrôle continu + audition des travaux personnels
Cycle III amateur	Écriture + Orchestration + Formation musicale + Electroacoustique + Analyse musicale	CEM contrôle continu + audition des travaux personnels + mise en loge
CEPI	Cf. tableau au verso	DEM contrôle continu + audition des travaux personnels